

Rapport public Parcoursup session 2023

Formation Vétérinaire - UniLaSalle Rouen - Formation Bac+6 - Bac STAV

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Formation Vétérinaire - UniLaSalle Rouen - Formation Bac+6 - Bac STAV	Jury Formation Vétérinaire	Tous les candidats	5	18	7	7	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le terme « d'aptitudes » exprime la notion de potentiel à développer, et les termes de « capacité » ou de « maîtrise » sont employés lorsque les attendus sont plus exigeants.

Souhaiter travailler avec les animaux et leurs produits (viande, lait...), en établissements de soins vétérinaires, en élevage ou dans l'industrie

- aptitude à travailler avec toutes les espèces animales ;
- faire preuve d'intérêts pour le monde animal en général, l'élevage, le bien-être animal, la transformation alimentaire et la santé publique, en lien avec les enjeux économiques, sociétaux, environnementaux ;
- aptitude à décrire l'ensemble des métiers de vétérinaire.

Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques

- aptitude à mettre en place un raisonnement cohérent pour formuler une problématique, mettre en place la démarche d'investigation et en analyser des résultats ;
- maîtrise des connaissances fondamentales de la biologie.

Disposer de bonnes compétences en communication

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, en ayant recours à une expression claire, précise et de qualité ;
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et aptitude souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B1 ;
- aisance avec les outils numériques.

Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques

- capacité d'apprentissage : mémorisation, curiosité, aptitude à s'organiser et à agir de manière autonome ;
- aptitude à maîtriser son stress et à prendre des décisions dans l'urgence ;

- aptitude à développer une habileté manuelle de précision.

Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

- capacité à mener un dialogue en exposant ses idées dans le respect de son interlocuteur ;

- capacité à interagir au sein d'un groupe, à écouter, à convaincre tout en prenant en compte des opinions divergentes le cas échéant ;

- aptitude à décider parfois seul face à des situations complexes.

Attendus locaux

Les candidats doivent avoir un dossier académique remarquable et posséder le potentiel requis pour pouvoir faire face à l'exigence et à la rigueur des études vétérinaires.

Profils des candidats :

- Les élèves de terminale générale ayant choisi de préférence une combinaison de deux spécialités scientifiques parmi les suivantes : mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique/chimie, ou encore biologie - écologie dans les lycées agricoles.
- Les élèves de filière STAV.

Conditions d'inscription

Pour formuler un vœu pour le concours vétérinaire post-bac, il faut être citoyen français, ou d'un pays de l'Union européenne, ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen (Islande, Norvège ou Liechtenstein) ou de la Confédération suisse.

Le concours est ouvert aux élèves de terminale, scolarisés en France ou à l'étranger, préparant pour la première fois un baccalauréat technologique STAV, ou aux élèves scolarisés hors France métropolitaine, ayant préparé pour la première fois et obtenu le baccalauréat technologique STAV au cours de l'année scolaire du concours, ou encore aux élèves scolarisés en dernière année d'études secondaires à l'étranger et préparant pour la première fois ou ayant obtenu dans l'année scolaire, un diplôme de fin d'études secondaires équivalent au baccalauréat STAV.

Toutes les conditions pour pouvoir concourir par la voie post-bac sont précisées dans l'arrêté du 1er août 2019 consolidé <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038925914/2021-01-04>

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation vétérinaire se déroule sur six années avec un cursus novateur construit sur mesure pour préparer les étudiants à la diversité d'exercice des métiers vétérinaires dans un monde en transition où les attentes sociétales vis-à-vis de l'animal se transforment.

L'enseignement s'organise autour de compétences et comprend également une forte composante de recherche clinique pour apprendre à raisonner selon une démarche de médecine vétérinaire factuelle et savoir accéder aux sources d'information avec un esprit critique.

Les atouts :

- Une formation clinique selon un modèle semi-distribué innovant et unique en France
- 36 semaines de stage
- Le respect du bien-être animal
- La mobilité académique internationale sur 1 semestre
- Développer l'aptitude à pratiquer dès la première année : savoir, savoir-faire et savoir-être.

La formation vétérinaire est dispensée sur le campus de Rouen d'UniLaSalle.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La phase d'admissibilité visait à sélectionner les candidats ayant les hautes aptitudes académiques requises pour suivre la formation vétérinaire qui est une formation exigeante et longue.

Ce travail a été réalisé en 2 étapes :

1. Une première sélection basée sur la note de dossier académique uniquement : Une note de dossier minimale a été déterminée, en deçà de laquelle les dossiers académiques étaient jugés trop faibles/fragiles pour laisser les candidats concernés s'engager sur la voie de cette formation ; les dossiers sous le seuil ont été écartés d'office ;
2. Une seconde sélection basée sur la lecture du dossier, parmi les dossiers au-dessus du seuil et selon les critères suivants :
 - Les résultats académiques [Critère essentiel] ;
 - Les compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire : la rigueur de la méthode de travail [Critère complémentaire] ;
 - Le savoir-être : l'ouverture aux autres [Critère important] ;
 - La motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet : intérêt pour le métier de vétérinaire et la formation d'UniLaSalle [Critère très important] ;
 - Les engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires : ouverture aux autres - engagement dans des associations, des clubs ou dans des activités du lycée (sport, culture, solidarité...) [Critère complémentaire].

Les termes « essentiel », « très important », « important » et « complémentaire » correspondent à l'ordre décroissant d'importance.

A l'issue de ce second tri, la méthode d'identification des candidats admissibles puis la liste des admissibles ont été présentées au jury du concours d'admission pour validation. Ce jury a été nommé par le ministère de l'Agriculture sur proposition d'UniLaSalle, conformément à l'article R.813-70-4 du code rural ; il était présidé par un professeur des Écoles Nationales Vétérinaires, co-présidé par un maître de conférences des Écoles Nationales Vétérinaires (ENV), et comprenait 2 vétérinaires en exercice,

extérieurs à UniLaSalle, et 4 enseignants-chercheurs permanents d'UniLaSalle. Il avait pour rôle d'accompagner UniLaSalle et d'arbitrer les propositions faites tout au long du processus de recrutement.

Pour la phase d'admission, les candidats admissibles ont été convoqués par mail aux épreuves du concours, en présentiel. Des sessions en distanciel ont été organisées pour les candidats d'outre-mer et de l'étranger.

Après les épreuves du concours, les résultats ainsi que la liste des candidats classés ont été présentés au jury du concours d'admission.

Sur la base de ces résultats, le jury a arrêté le classement individuel des admis, des candidats en liste complémentaire et de ceux qui ont été refusés.

Des procès-verbaux relatifs à chaque étape du processus de recrutement ont été rédigés et signés par le président du jury du concours d'admission.

La plateforme Parcoursup a communiqué les classements le 1^{er} juin 2023 pour la phase d'admission principale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'enseignement scientifique est incontournable et est la base des études vétérinaires.

Par conséquent, pour candidater, les lycéens ont idéalement un excellent niveau dans les matières scientifiques.

Nous leur conseillons un investissement important dans ces disciplines en classe de 1ère et de terminale.

La réussite en école vétérinaire passe par un travail sérieux, rigoureux et régulier.

Par ailleurs, nous soulignons l'importance de soigner la rédaction des "Activités et centres d'intérêt" et de la fiche "Projet de formation" qui permettent à l'établissement d'appréhender le niveau de réflexion et de discernement du candidat vis-à-vis de son projet professionnel."

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Phase d'admissibilité : Résultats en maths, physique-chimie, SVT	Phase d'admissibilité : Notes obtenues dans les matières scientifiques	Bulletins de notes et appréciations	Essentiel
	Phase d'admissibilité : Résultats dans les autres matières	Phase d'admissibilité : Notes obtenues dans les autres matières	Bulletins de notes et appréciations	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Phase d'admissibilité : Rigueur de la méthode de travail		Bulletins de notes, appréciations, fiche avenir	Complémentaire
	Phase d'admission : Vivacité d'esprit, capacité de synthèse et logique	Phase d'admission/Concours : sens de l'observation, mémorisation, écoute, réflexion, analyse, raisonnement par la déduction et visualisation spatiale	Résultats obtenus aux épreuves du concours	Essentiel
Savoir-être	Phase d'admissibilité : Ouverture aux autres et curiosité	Phase d'admissibilité : Activités extrascolaires, engagement, connaissance de l'actualité, voyages..	Fiches "Projet de formation" et "Activités et centres d'intérêt"	Important
	Phase d'admission : Interaction dans un groupe et capacités relationnelles dans le travail	Phase d'admission/Concours : Capacité d'adaptation, écoute et compréhension de l'autre, sens des priorités, gestion du temps	Résultats des épreuves du concours	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Phase d'admissibilité : Intérêt pour le métier de vétérinaire et la formation d'UniLaSalle	Phase d'admissibilité : Intérêt et curiosité vis à vis de la diversité des métiers accessibles pour la formation vétérinaire et motivation vis à vis des spécificités de l'école et du programme	Fiches "Projet de formation" et "Activités et centres d'intérêt"	Très important
	Phase d'admission : Adéquation avec la formation et la profession de vétérinaire	Phase d'admission/Concours : Attitude, posture, cohérence et argumentation des propos, réactivité	Résultats des épreuves du concours	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Phase d'admissibilité : Ouverture aux autres et prise d'initiatives	Phase d'admissibilité : Engagement dans des associations sportives, humanitaires, culturelles, dans des clubs ou dans des activités du lycée (sport, culture, solidarité...)	Fiches "Projet de formation" et "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Signature :

Valérie LEROUX,

Directeur de l'établissement Formation Vétérinaire -
UniLaSalle Rouen